



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

La Fuite en Égypte

Question écrite n° 122475

Texte de la question

M. Émile Zuccarelli appelle l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur le risque de voir l'un des derniers grands tableaux de Poussin La Fuite en Égypte partir à l'étranger ou compléter une collection privée. Classé trésor national en juillet 2004, ce tableau avait été privé d'autorisation de sortie depuis le 17 août 2004, pour une durée de trente mois dans la perspective d'accorder à l'État le temps de faire une offre de rachat à hauteur du prix du marché international à la propriétaire de cette oeuvre. Ce délai est arrivé à échéance le 11 février sans que l'opération de mécénat, conduite notamment par le musée des beaux-arts de Lyon, ait pu rassembler les fonds nécessaires. Depuis cette date, le Gouvernement dispose d'un délai de quatre mois pour réunir les financements nécessaires au rachat de la Fuite en Égypte. Comme de nombreux citoyens français, inquiets face à l'éventualité d'un départ de cette oeuvre majeure de notre histoire de l'art, il souhaiterait connaître les mesures que le Gouvernement entend prendre pour y parer.

Données clés

Auteur : [M. Émile Zuccarelli](#)

Circonscription : Haute-Corse (1^{re} circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122475

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 avril 2007, page 3893